

## **Avis aux termes de l'article 12 Renseignements supplémentaires requis pour respecter les modalités d'homologation conditionnelle**

***Nom du produit : Insecticide Arena 50 WDG***

***Numéro d'homologation : 29383***

***N° de la demande : 2012-1068***

***N° de document de l'ARLA : 2282021***

Les renseignements énumérés ci-dessous doivent être produits durant la période de validité de l'homologation conditionnelle prenant fin le **31 décembre 2015** et présentés à l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire au plus tard le **1<sup>er</sup> septembre 2015**, accompagnés des codes de données (CODO) précisés. Toutes les modalités d'homologation doivent être respectées; les dossiers incomplets ne seront pas acceptés.

### **PARTIE 8 COMPORTEMENT ET DEVENIR DES PRODUITS CHIMIQUES DANS L'ENVIRONNEMENT**

---

**CODO :** 8.3.2.3

**Titre :** Autre étude au champ sur la dissipation en milieu terrestre

**Précisions :** Les études menées en laboratoire ont fait ressortir que la clothianidine peut être classée comme un produit ayant une moyenne à grande mobilité dans le sol. Cependant, aucune étude au champ sur la dissipation en milieu terrestre adéquate n'a été présentée pour valider ces observations. Veuillez noter que les études lysimétriques accessibles ont été menées avec des formulations utilisées pour le traitement des semences et que, par conséquent, une étude lysimétrique menée avec une formulation WDG est requise.